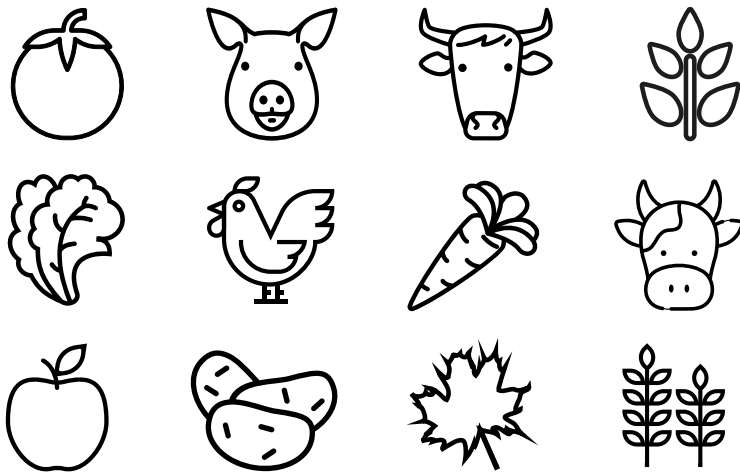


Les **3RV** en production agricole



2020

Gestion des matières résiduelles (GMR)

À noter : les mots en orange mènent à des pages web et des documents pour obtenir des informations supplémentaires.

Tout d'abord, un bref tour de piste pour vous situer. Vous le savez, la GMR au Québec est un enjeu de taille; la qualité de notre environnement en dépend. **C'est l'affaire de tous.** Et ce défi implique naturellement la saine gestion de nos matières résiduelles.

Pour soutenir la population et obtenir des résultats concrets, chaque MRC a la responsabilité de planifier, mettre en place des initiatives et réaliser des actions visant l'amélioration continue de la GMR sur son territoire.

Le tout prend forme à travers le **Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**, lequel se doit d'impliquer tous les acteurs, tant du secteur résidentiel que de celui des industries, commerces et institutions (ICI), incluant les producteurs agricoles.

Il s'agit donc d'un appel à toute la population à collaborer pour nous améliorer. Le but : éviter l'enfouissement d'un maximum de matières.

Chaque geste compte.

Même les gestes les plus simples. Même ceux que l'on croit inutiles.

En misant sur l'entraide et sur des actions souvent simples et efficaces, on favorise la multiplication des gestes et on crée, tous ensemble, un réel impact. Tout geste en faveur d'une saine GMR est utile, aussi simple soit-il. Et croyez-le, la somme de tous nos efforts porte fruit. Les chiffres le démontrent : de moins en moins de déchets sont enfouis dans nos dépotoirs.

3RV : un principe primordial en GMR

Par où commencer pour mieux gérer nos matières résiduelles? Mieux consommer, puis disposer adéquatement de nos matières. Pour nous guider, la hiérarchie des 3RV est un principe de base. Il s'agit de 4 façons de réduire le gaspillage de nos ressources.

Une fois maîtrisé, il devient un réflexe automatique. Toutes les étapes sont importantes et doivent être privilégiées dans l'ordre.

Gardez toujours en tête cet ordre logique, qui, au bout du compte, mène forcément aux résultats souhaités : éviter le plus possible l'enfouissement.



RÉDUIRE



RÉUTILISER



RECYCLER



VALORISER

- 1** Je commence par réduire à la source.
- 2** Je réutilise ou réemploie le plus possible.
- 3** Je vois à ce que les objets ou matières rendus inutilisables et dont je dois me départir soient dirigés aux bons endroits afin d'être recyclés.
- 4** Je participe activement à ce que soit détournée de l'enfouissement toute matière ayant un potentiel de valorisation.

1 Réduction à la source

Pensez-y! Réduire notre consommation signifie de produire moins de déchets. C'est le but premier. Voici donc quelques questions à se poser :

1 : En ai-je vraiment besoin?

Banale comme question, direz-vous. Pourtant, elle fait prendre conscience d'une multitude d'achats inutiles. Elle implique aussi de bien évaluer nos besoins, par exemple en quantité. On évite à tout prix le gaspillage, notamment pour les produits périssables comme la nourriture.

2 : Le produit que je m'apprête à acheter est-il suremballé?

On veut qu'il le soit le moins possible, voire qu'il ne soit pas emballé du tout. On privilégie donc les produits en vrac, par exemple. Et on apporte nos propres sacs réutilisables et nos contenants de remplissage. Évitez les portions individuelles.

3 : Est-ce que j'utilise des produits jetables? Quels sont-ils?

On vérifie alors s'ils sont au moins faits de **produits recyclés**. Mieux, on les remplace par des produits réutilisables. Ou, à tout le moins, par des produits recyclables ou compostables.

Tout compte fait, réduire à la source est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi pour votre portefeuille.



À retenir

- Acheter uniquement par réel besoin.
- Éviter tout produit suremballé et privilégier les produits en vrac.
- Remplacer les produits jetables par des produits réutilisables.
- Acheter des produits faits de matières recyclées.
- Privilégier des produits de meilleure qualité, qui seront plus durables, et donc, qui produiront moins de déchets.

Pour une foule d'autres idées

Connaissez-vous la SQRD? **Semaine québécoise de réduction des déchets**. L'équipe propose une panoplie d'idées pour nous aider à réduire. Et ce, pour chaque sphère de notre vie : à la maison, à l'école, au travail, à la cuisine, en déplacement, durant les loisirs et les achats.

1 Réduction à la source (suite)

Exemples plus spécifiques au milieu agricole :

- Privilégier l'achat de nourriture pour animaux en vrac. Moins de sacs ou de contenants, donc moins de matières générées.
- Choisir des semences en vrac, en contenants réutilisables ou en *big bags*.
- Diminuer l'utilisation de pesticides aide non seulement à la qualité de l'air, mais génère également moins de matières résiduelles. Mieux vous prévenez, moins vous utilisez de pesticides. Mieux vos champs sont protégés, moins vous perdez à la récolte. Que diriez-vous d'un dépistage préventif des maladies dans vos champs? Des interventions plus précises, moins de produits inutiles. Voici une possibilité : **le programme AIR**, un concept entièrement créé au Québec.
- Vous utilisez des insecticides? Voici une alternative à évaluer : les insectes stériles. Visitez le **site d'Agrobonsens**.
- Découvrez également sur le site d'Agrobonsens plusieurs autres **techniques de prévention pour diminuer l'utilisation de pesticides et insecticides**.



- Vous rénovez des installations? Est-ce nécessaire de tout remplacer? Peut-être que certaines parties pourraient être tout simplement réparées, restaurées, réutilisées. Du coup, vous réduisez à la source et privilégiez la 2e voie de la hiérarchie des 3RV : réutiliser.
- Utilisez-vous un système de tuteurage? De palissage? Un nombre croissant d'équipements sont maintenant biodégradables ou photodégradables.
- Vous utilisez du paillis? Choisissez ceux biodégradables et photodégradables plutôt que ceux de plastique noir. Sachez que leur qualité s'est grandement améliorée au cours des dernières années.
- Vous utilisez de la ficelle pour presser vos balles de foin? Et si vous utilisiez de la ficelle biodégradable en sisal? Oui, ça existe! Informez-vous auprès de votre fournisseur, si ce n'est déjà fait.

Pour d'autres trucs au quotidien : **Comment réduire à la source, RECYC-QUÉBEC**.

2 Réemploi ou réutilisation

Avant de mettre un produit que vous n'utilisez plus au bac à déchets ou même au bac de récupération, voici quelques questions à vous poser. Le but : donner une 2e vie à vos objets.

1 : Cet objet est-il réellement en fin de vie (inutilisable) ou est-il tout de même en bon état?

2 : S'il peut encore être utilisé, répondrait-il à un autre besoin? Parfois, on trouve une utilité à nos objets, autre que celle pour laquelle ils ont été créés. Suffit d'être créatif!

3 : Sinon, ferait-il le bonheur d'une autre personne? On s'en départit alors de façon responsable, en l'offrant par exemple dans notre entourage, ou on l'apporte dans un endroit où il sera mis à la disposition d'autres personnes qui en trouveront l'utilité. Pensez aux organismes de votre municipalité, ou encore, à votre écocentre.

Le « seconde main »

Dans un même ordre d'idée, quand on doit acquérir un bien, on privilégie l'achat de seconde main (usagé). Il sera à moindre coût, en plus de poser une action bénéfique pour l'environnement. Écocentre, organismes, marchés aux puces, ventes de débarras, sites en ligne spécialisés dans la vente



RÉUTILISER

d'objets usagés; les ressources sont nombreuses. L'économie de seconde main est en constante croissance au Canada. En chiffres : en 2018, 82 % des Canadiens y ont pris part, échangeant 2,4 milliards d'objets, pour une valeur totale de transactions qui s'est élevée à 27,3 milliards de dollars. Significatif, trouvez-vous? Envie d'en apprendre plus? **L'économie de seconde main, Indice Kijiji.**

Réutiliser, c'est aussi prendre soin de nos objets pour leur donner la plus longue espérance de vie possible. On peut aussi se poser la question si l'objet peut tout simplement être réparé plutôt que remplacé. On lui donne alors un second souffle.



2 Réemploi ou réutilisation (suite)

Exemples plus spécifiques au milieu agricole :

- L'utilisation de bâches ou de couvertures hivernales est en croissance au Québec. Leur durée de vie varie de 2 à 5 ans. En prendre soin permet de les réutiliser plus longtemps.
- Êtes-vous en mode de production écologique? Si oui, il est fort probable que vous utilisiez des filets anti-insectes. Leur durée de vie est de 5 à 10 ans. En prendre soin pourrait vous permettre de les utiliser jusqu'au double du temps et ainsi non seulement économiser de l'argent, mais aussi des ressources.
- Quels types de contenants de récolte utilisez-vous? Vous pourriez les réutiliser durant plus de 10 ans. Utilisez-vous vos contenants sur une aussi longue période? Si ce n'est pas le cas, votre fournisseur peut sans doute vous guider.
- Lorsque vous devez acheter de l'équipement agricole, rechercher d'abord dans le marché de seconde main est une option économique et environnementale.



RÉUTILISER



3 Recyclage

Après vous être assuré que vos objets ne peuvent pas prendre la voie du réemploi, reste à savoir s'ils peuvent être recyclés. En tant que producteur agricole, vous êtes desservi par la collecte sélective de votre municipalité, et d'autres services sont disponibles pour récupérer certaines matières plus spécifiques.

Bac de récupération : papier et carton, plastique, verre et métal

Ce dont vous voulez vous départir est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal. S'agit-il d'un contenant, d'un emballage, d'un imprimé ou d'un journal? Si oui, il est fort probable que sa place soit dans votre bac bleu. Voyez les détails et précisions justes et simples : [Ce qui va dans le bac](#).

Ça va où?

Vous vous posez encore des questions? Découvrez l'application [Ça va où de RECYC-QUÉBEC](#). Vous entrez votre municipalité et la matière ou l'objet dont vous voulez vous départir, et l'application vous confirme l'endroit où déposer le tout. C'est simple et rapide!



Écocentres

De mai à novembre, pensez également à l'écocentre de votre municipalité, où vous pouvez déposer :

- Composantes du bâtiment
- Matériaux de construction
- Polystyrène (styromousse et rigide)
- Restants de peinture et autres résidus domestiques dangereux (RDD)

Voyez les détails sur le [site des écocentres de la MRC de La Rivière-du-Nord](#).

Vous hésitez entre le recyclage, le compostage, la poubelle ou l'écocentre? Apprenez dans le plaisir avec : [Pour mieux récupérer avec Ti-Mé](#).



3 Recyclage (suite)

Répertoire des services en GMR

Pour les plus grandes quantités ou pour évaluer si vous pourriez même recevoir une redevance pour vos matières, des services en GMR pour le secteur agricole ont été répertoriés par la MRC de La Rivière-du-Nord. Jetez-y un coup d'œil!

Vous trouverez le répertoire sur le site de la MRC, au bas de la page **Gestion des matières résiduelles**.



Répertoire

SERVICES EN GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
POUR LE SECTEUR AGRICOLE



4 Valorisation

Qu'est-ce que la valorisation au juste? C'est la transformation chimique ou organique des matières en compost ou en énergie : résidus verts, résidus alimentaires, boues d'épuration des eaux usées, et boues industrielles et agroalimentaires.

Matière organique (MO)

Nos MO ont tout intérêt à être recyclées. D'abord, elles se transforment en compost, fort utile pour tout sol, toute plante et toute production agricole. Qui plus est, éviter de les envoyer à l'élimination est primordial en raison des puissants gaz à effets de serre qu'elles produisent une fois enfouies et lors de l'incinération.

C'est la raison pour laquelle au Québec on vise 2020 pour banir toute MO de l'élimination.



VALORISER

Options de recyclage de la MO

Compostage domestique ou service de **collecte municipale**? Les deux!

En faisant du compostage domestique, vous avez à portée de main un compost de la meilleure qualité qui soit pour soutenir votre production agricole, ou tout simplement pour avoir un sol en santé. La collecte municipale, quant à elle, vous permet de disposer des résidus verts et de tables que vous ne pouvez mettre dans votre bac domestique. Les deux options sont donc complémentaires. Quoi mettre dans chaque bac?

Visitez la page de RECYC-QUÉBEC sur les MO.

Le saviez-vous? L'herbicyclage (laisser les rognures de gazon sur la pelouse après la tonte) et le feuillicyclage (tondre les feuilles d'automne et les laisser au sol) offrent de nombreux avantages. **Découvrez-les ici.**



**Vous avez des
idées, des trucs et
des ressources à
partager?**

On veut les connaître!

Écrivez-nous à : jmongeon@mrcrdn.qc.ca